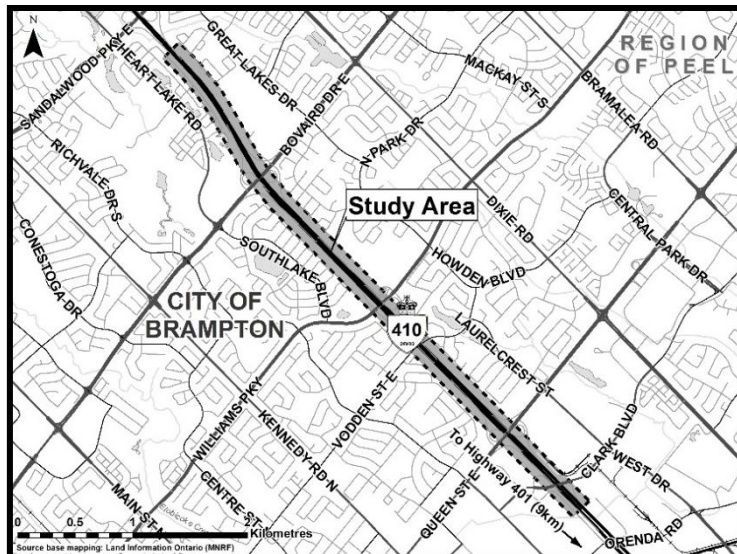


AVIS DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO
AVIS D'ACHÈVEMENT – AMÉLIORATIONS DE L'AUTOROUTE 410
DU SUD DE LA RUE QUEEN AU NORD DE LA PROMENADE BOVAIRD, B.T. N° 17-20005
ÉTUDE DE CONCEPTION PRÉLIMINAIRE ET D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE PROTÉE GÉNÉRALE

L'étude

Le ministère des Transports de l'Ontario (MTO) a retenu les services d'AECOM Canada ULC. (AECOM) pour réaliser une étude de conception préliminaire et une évaluation environnementale (EE) de classe pour les améliorations de l'autoroute 410. Le périmètre de l'étude s'étend du sud de la rue Queen au nord de la promenade Bovaird. L'étude prévoit l'élargissement de l'autoroute 410 afin d'accroître la capacité de la voie principale dans chaque direction par la reconstruction du terre-plein central et des voies existantes. La mise en place de voies réservées aux véhicules multioccupants (VM) a été envisagée afin d'assurer la continuité de ces voies au nord de leur terminus actuel, au sud du boulevard Clark. L'étude comprenait également une évaluation des ponts, ponceaux, murs de soutènement, murs antibruit, etc., ainsi qu'une analyse des améliorations à apporter à l'éclairage et à la signalisation routière. La zone d'étude se situe dans la ville de Brampton et la municipalité régionale de Peel. Consultez la carte de la zone d'étude.



Le processus

Cette étude a suivi le processus de planification approuvé pour un projet du groupe « B » en vertu de l'évaluation environnementale de portée générale pour les routes provinciales du ministère des Transports (*modifiée en 2000*) (évaluation environnementale de portée générale). Des occasions de consultation publique ont été offertes tout au long du projet et un centre d'information publique a été tenu le 29 mai 2024.

Un rapport d'étude environnementale pour le transport a été préparé pour cette étude. Il fournit des renseignements sur le processus suivi qui a mené à la sélection du plan recommandé, les effets environnementaux et les mesures d'atténuation proposées, ainsi que les conclusions techniques de l'étude.

Visitez-nous à : www.hwy410queentobovaird.ca

Commentaires

Le Rapport d'étude environnementale pour le transport est accessible au public et aux organismes pendant une période de consultation de 30 jours, du mai 15 au juin 15 sur le site Web du projet à l'adresse https://hwy410queen_tobovaird.ca/documents-et-liens/. Les personnes intéressées peuvent soumettre leurs commentaires par écrit d'ici le juin 15 par l'entremise du site Web du projet ou aux membres de l'équipe de projet suivants :

Parshad Patel, M.Ing.

Gestionnaire de projet principal
Ministère des Transports
Section de la réalisation des projets – Peel/Halton
159, avenue Sir William Hearst, 4^e étage
Toronto (Ontario) M3M 0B7
Numéro sans frais : 1 844 698-9876
projectteam@hwy410queentobovaird.ca

Tim Sorochinsky, Ing.

Chargé de projet de consultation
AECOM
105, promenade Commerce Valley Ouest,
8^e étage
Markham (Ontario) L3T 7W3
Numéro sans frais : 1 844 698-9876
projectteam@hwy410queentobovaird.ca

Il est possible d'adresser une demande au ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs afin d'obtenir une ordonnance exigeant une étude plus approfondie (c.-à-d. une évaluation environnementale complète avant de pouvoir procéder aux travaux) ou l'imposition de conditions (p. ex., des études supplémentaires), uniquement si l'ordonnance demandée peut prévenir, atténuer ou remédier aux répercussions négatives sur les droits ancestraux et issus de traités protégés par la Constitution. Les demandes fondées sur d'autres motifs ne seront pas prises en considération. Les demandes doivent inclure les coordonnées et le nom complet du demandeur.

Les demandes doivent préciser le type d'ordonnance sollicitée (demande de conditions supplémentaires ou demande d'évaluation environnementale complète), la manière dont une ordonnance pourrait prévenir, atténuer ou remédier aux impacts négatifs potentiels, ainsi que toute information à l'appui des affirmations contenues dans la demande. Cela permettra au ministère d'entamer rapidement l'examen de la demande. La demande doit être envoyée par écrit ou par courriel au gestionnaire de projet principal du ministère des Transports mentionné ci-dessus et au :

Ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs
777, rue Bay, 5^e étage
Toronto (Ontario) M7A 2J3
Courriel : Minister.mecp@ontario.ca

Directeur, Direction de l'évaluation environnementale
Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs
135, avenue St. Clair Ouest, 1^{er} étage
Toronto (Ontario) M4V 1P5
Courriel : EABDirector@ontario.ca

Les renseignements recueillis seront utilisés conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, L.R.O. 1990, chap. F.31. À l'exception des renseignements personnels, tous les commentaires seront versés au dossier public.

Si vous avez des besoins particuliers en matière d'accessibilité pour participer à ce projet, veuillez communiquer avec l'équipe de projet aux coordonnées indiquées ci-dessus. Renseignements en français disponibles en composant le 1 226 753-6683 (Megan Sanderson) ou megan.sanderson@aecom.com.

Cet avis a été publié le mai 14.